

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**DELIBERATION N° 43-2019  
SOLLICITATION DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE  
SUBVENTION  
ACQUISITION D'UN VEHICULE NECESSAIRE A L'ACTIVITE DU SYNDICAT**

Le mercredi 02 octobre 2019 à 18h00, le comité syndical s'est réuni à la salle polyvalente de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 25 septembre 2019

**Etaient présents (21 délégués) :**

<b>COLLECTIVITE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>QUALITE</b>
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CHARRIER	Bernard	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	GUILLAUME	Gérard	Titulaire
	MALO	Serge	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	SOUDAR	Bernard	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ</b>	CAMDESSUS	Michel	Titulaire
	LEMBEZAT	Céline	Titulaire
	MIRASSOU	Maïthé	Titulaire
	LETARGA	Jean-François	Suppléant
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	ARRABIE	Bernard	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	CASSOU	Michel	Titulaire
	D'ARROS	Gérard	Titulaire

	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN</b>	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARDES LOURDES PYRENEES</b>	BEGORRE	Marc	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES</b>	DOMERCQ-BAREILLE	Jean	Suppléant

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir (0 délégué) :**

**Etaient absents ou excusés (13 délégués) :**

<b>COLLECTIVITE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>QUALITE</b>
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ</b>	ARENAS-FAJARDO	Michel	Titulaire
	CANTON	Encarnacion	Titulaire
	CAZALERE	Jean-Pierre	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LARROQUE	Francis	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	CANTON	Marc	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN</b>	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN</b>	MADEO	Hervé	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES</b>	LALANNE	Patrice	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS</b>	DUPONT	Bernard	Titulaire

**Assistaient également à la réunion :** Luc BERNIGOLLE – Technicien, Anaïs BOUTIN – Animatrice prévention des inondations, Eric LOUSTAU – Ingénieur, Julie PARGADE – Assistante administrative, Henri PELLIZZARO – Directeur, Laureen VILLOT – Responsable administratif et financier, personnels du SMBGP.

**Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) :** Monsieur CASSOU Michel

**Objet : Sollicitation de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'une demande de subvention – Acquisition d'un véhicule nécessaire à l'activité du Syndicat**

Le Président indique que par courrier en date du 17 juillet 2019, il a sollicité auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine une subvention concernant l'acquisition d'un véhicule nécessaire au Syndicat pour assurer ses missions sur les près de 1 000 km de cours d'eau principaux de son périmètre.

Il rappelle que pour l'instruction des dossiers de subvention, la Région demande une délibération identifiant précisément le projet et approuvant le plan de financement.

Dans ce cadre, il demande au comité syndical de bien vouloir approuver le plan de financement prévisionnel de l'acquisition de ce véhicule.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le lancement par le Syndicat de l'opération susvisée,

**CONFIRME** la délégation donnée au Président pour déposer des dossiers de demandes de subventions,

**APPROUVE** le plan de financement tel que présenté ci-dessous, venant en complément de la demande présentée le 17 juillet dernier :

<b>TABLEAU RECAPITULATIF MONTANT PREVISIONNEL ACQUISITION MATERIELS</b>			
Type de matériel	Montant HT	TVA	Montant TTC
Véhicule DACIA Duster	20 000,00 €	4 000,00 €	24 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>24 000,00 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel</b>		
Structure	Taux	Montant
Région Nouvelle-Aquitaine	10 % du TTC	2 400,00 €
<b>Total subventions</b>		<b>2 400,00 €</b>
<b>Autofinancement</b>		<b>21 600,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>24 000,00 €</b>

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

**Le Président**



**Michel CAPERAN**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/10/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/10/2019